



## VILLE DE NOUMEA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le mercredi 13 mars à dix-sept heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

**DATE DE CONVOCATION**  
**07/03/2024**

**DATE D'AFFICHAGE**  
**07/03/2024**

Mme Sonia LAGARDE	Mme Tuilogona O'CONNOR
M. Jean-Pierre DELRIEU	Mme Anne-Christine CHIMENTI
Mme Chantal BOUYE	Mme Kimberley BARONI
M. Patrick GUILLON	Mme Christine BELLET
Mme Fabienne CHARDIGNY	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION
M. Tristan DERYCKE	Mme Liliane CONDOUMY
Mme Diane BUI-DUYET	M. Patrick SAKOUMORI
M. Warren NAXUE	M. Daniel HINSCHBERGER
M. Marc ZEISEL	M. Joseph BOANEMOA
Mme Pascale SERVENT	Mme Laurie HUMUNI
M. Michel FONGUE	M. Emmanuel BERART
Mme Janine BAJON	M. Eric MELTESALE
Mme Vaimoe ALBANESE	Mme Christine LE SAINT
Mme Isabelle LAFLEUR	M. Bernard LAVANDIER
M. Philippe BLAISE	
Mme Stéphanie PAIMAN	
M. Bruno CAPY	

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	M. Makaokio FIHIPALAI	M. Christophe DELESSERT
Nombre de présents	: 31	Mme Magali MANUOHALALO	Mme Charlotte THAI AWE
Nombre de votants (16 procurations)	: 47	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER	M. Alexandre MACHFUL
		Mme Veylma FALAE	M. Marc LE LEIZOUR
		Mme Jeanne POELLABAUER	M. Christophe DELIERE
		M. Jonas TAOFIFENUA	Mme Laurène CASSAGNE
		Mme Françoise SUVE	M. Michel DESMEUZES
		M. Nicolas BRIGNONE	M. Claude CHARLOT
		Mme Cindy PRALONG	Mme Muriel GERMAIN
		Mme Naïa WATEOU	Mme Christiane SARIDJAN
		M. Luc BRUN	
		Mme Valérie LAROQUE	

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2024-281  
relative à l'organisation de la direction de l'urbanisme

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU l'arrêté modifié n° 1065 du 22 août 1953 portant statut général des fonctionnaires de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie,

VU l'avis émis par le comité technique paritaire en séance du 22 février 2024,

VU la note explicative de synthèse n° 2024/5 du 23 février 2024,

VU l'organigramme ci-annexé,

La commission de l'administration générale et de la prévention et sécurité (cagps) entendue en séance du 28 février 2024

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1 /

Conformément à l'organigramme joint en annexe 1, la direction de l'urbanisme comprend :

- Un directeur ;
- Un service du domaine et du patrimoine assurant la maîtrise foncière d'intérêt général, la gestion administrative du patrimoine foncier aménagé et non aménagé, la défense des intérêts patrimoniaux de la Ville et le conseil auprès des autres services ainsi que la tenue de la régie du patrimoine foncier ;
- Un service du développement urbain, chargé du suivi des évolutions urbaines afin d'anticiper un développement territorial durable, dont les missions se décomposent en quatre axes :
  - l'élaboration de documents stratégiques et la mise en œuvre de nouvelles pratiques à différentes échelles du territoire ;
  - la planification réglementaire et de projets thématiques de territoire (déclinaison du PADD et des plans, procédures d'évolution du PUD, ZAC, PC, PL, DP, ...)
  - la maîtrise d'ouvrage urbaine (mise en place et suivi des stratégies de développement urbain) ;
  - l'accompagnement transversal pour la prise en compte des orientations de développement urbain de la ville de Nouméa auprès des organismes et collectivités extérieurs ;

- Un service de la gestion des actes d'urbanisme chargé de garantir le développement urbain durable par le respect des règles d'urbanisme. L'activité du service se décompose en quatre axes :
  - l'instruction et le suivi des dossiers d'urbanisme (permis de construire/déclaration préalable/ lotissement/procédure foncière, renseignement d'urbanisme) ;
  - l'accueil et l'information du public ;
  - la gestion des contentieux liés au droit des sols et le contrôle de la régularité des constructions au regard des règles applicables ;
  - la veille juridique permettant l'élaboration des évolutions de la réglementation.

#### ARTICLE 2 /

Conformément à l'organigramme joint en annexe 1, l'effectif de la direction de l'urbanisme est fixé à 27 postes permanents (soit 27 ETP) répartis comme suit :

##### Pour la direction

- 1 poste de catégorie A (ingénieur 2<sup>e</sup> grade)
- 2 postes de catégorie C (adjoint administratif normal)

##### Pour le service du domaine et du patrimoine

- 3 postes de catégorie A (attaché normal)
- 6 postes de catégorie B (rédacteur normal)
- 2 postes de catégorie C (adjoint administratif normal)

##### Pour le service du développement urbain

- 4 postes de catégorie A (ingénieur 2<sup>e</sup> grade)
- 1 poste de catégorie A (ingénieur 1<sup>er</sup> grade)

##### Pour le service de la gestion des actes d'urbanisme

- 1 poste de catégorie A (ingénieur 2<sup>e</sup> grade)
- 5 postes de catégorie B (technicien 2<sup>e</sup> grade)
- 1 poste de catégorie B (technicien 1<sup>er</sup> grade)
- 1 poste de catégorie B (rédacteur normal)

#### ARTICLE 3 /

La délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n°2020/1063 du 7 juillet 2020 relative à l'ajustement organisationnel de la direction de l'urbanisme est abrogée.

#### ARTICLE 4 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

ARTICLE 5 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur  
988-200012508-20240313-1569-DE-1-1  
Réception par le Haut-commissariat : 18 mars 2024

Notification :

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 13 MARS 2024

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 18 mars 2024

Le secrétaire de séance,



Madame Kimberley BARONI

Le Maire,

SONIA LAGARDE

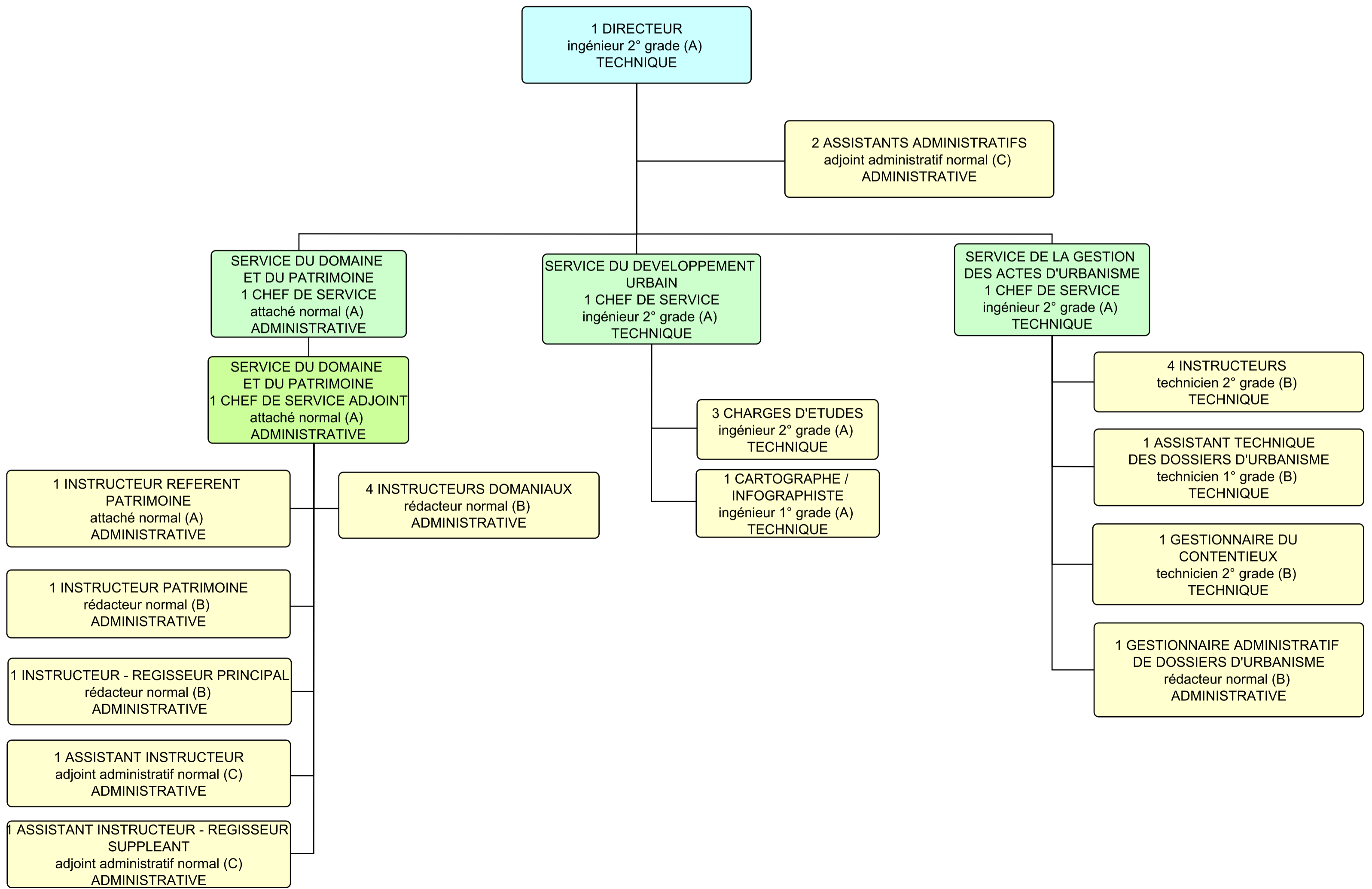
DESTINATAIRES :

- SUBD ADMINIS. SUD	1
- DF (dont TPS)	2
- DRH	1
- DIRECTION CONCERNEE	1
- MISE EN LIGNE	1



Attaché normal (A).....	3
Ingénieur 2° grade (A).....	6
Ingénieur 1° grade (A).....	1
Rédacteur normal (B).....	7
Technicien 2° grade (B).....	5
Technicien 1° grade (B).....	1
Adjoint administratif normal (C).....	4
<b>Total.....</b>	<b>27</b>

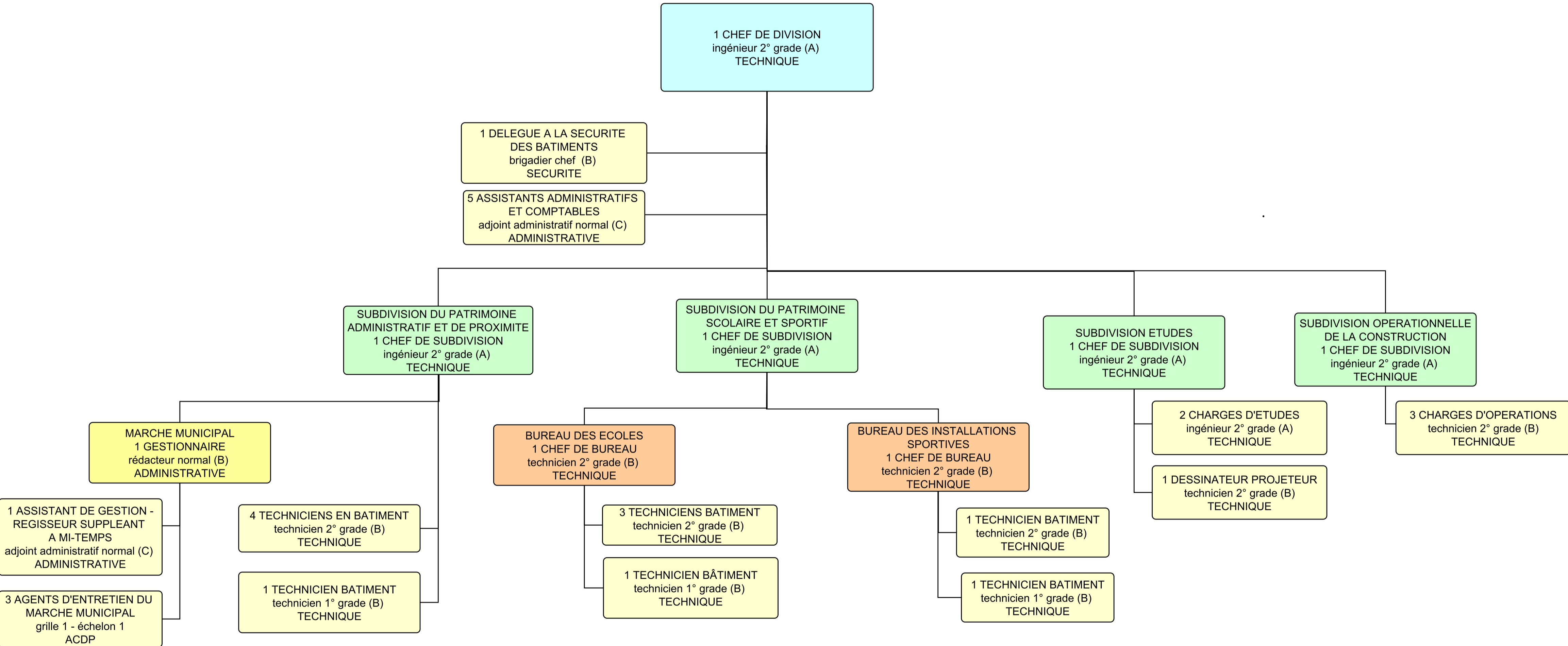
DIRECTION DE L'URBANISME





DIVISION AMENAGEMENTS ET CONSTRUCTIONS PUBLICS

Ingénieur 2° grade (A).....	7
Technicien 2° grade (B).....	14
Technicien 1° grade (B).....	3
Rédacteur normal (B).....	1
Brigadier chef (B).....	1
Adjoint administratif normal (C).....	5,5
Grille 1 - échelon 1.....	3
<b>Total.....</b>	<b>34,5</b>





Attaché normal (A).....	7
Rédacteur normal (B).....	7
Adjoint administratif normal (C).....	11
Total.....	25

Direction des Finances  
1 DIRECTEUR  
attaché normal (A)  
ADMINISTRATIVE

Service des Marchés  
1 CHEF DE SERVICE  
attaché normal (A)  
ADMINISTRATIVE

Service du Budget  
1 CHEF DE SERVICE  
attaché normal (A)  
ADMINISTRATIVE

1 COORDINATEUR ADMINISTRATIF  
ET BUDGETAIRE  
rédacteur normal (B)  
ADMINISTRATIVE

1 REFERENT JURIDIQUE  
attaché normal (A)  
ADMINISTRATIVE

Section des Procédures Administratives  
1 CHEF DE SECTION  
rédacteur normal (B)  
ADMINISTRATIVE

Service du Budget  
1 ADJOINT AU CHEF DE SERVICE  
attaché normal (A)  
ADMINISTRATIVE

1 ADJOINT AU CHEF DE SECTION  
rédacteur normal (B)  
ADMINISTRATIVE

Cellule Préparation Budgétaire  
et Support

Cellule Exécution Budgétaire

3 ASSISTANTS ADMINISTRATIFS  
adjoint administratif normal (C)  
ADMINISTRATIVE

1 CHARGE DE LA  
PROGRAMMATION BUDGETAIRE  
attaché normal (A)  
ADMINISTRATIVE

Section des dépenses hors marché  
1 CHEF DE SECTION  
rédacteur normal (B)  
ADMINISTRATIVE

Section des recettes  
1 CHEF DE SECTION  
rédacteur normal (B)  
ADMINISTRATIVE

1 REFERENT ACTIF  
rédacteur normal (B)  
ADMINISTRATIVE

1 CHARGE DES METHODES,  
DU CONTRÔLE INTERNE,  
QUALITE ET FORMATION  
attaché normal (A)  
ADMINISTRATIVE

5 ASSISTANTS  
adjoint administratif normal (C)  
ADMINISTRATIVE

3 ASSISTANTS  
adjoint administratif normal (C)  
ADMINISTRATIVE

1 REFERENT OUTILS  
rédacteur normal (B)  
ADMINISTRATIVE



DEP - PAB + Direction

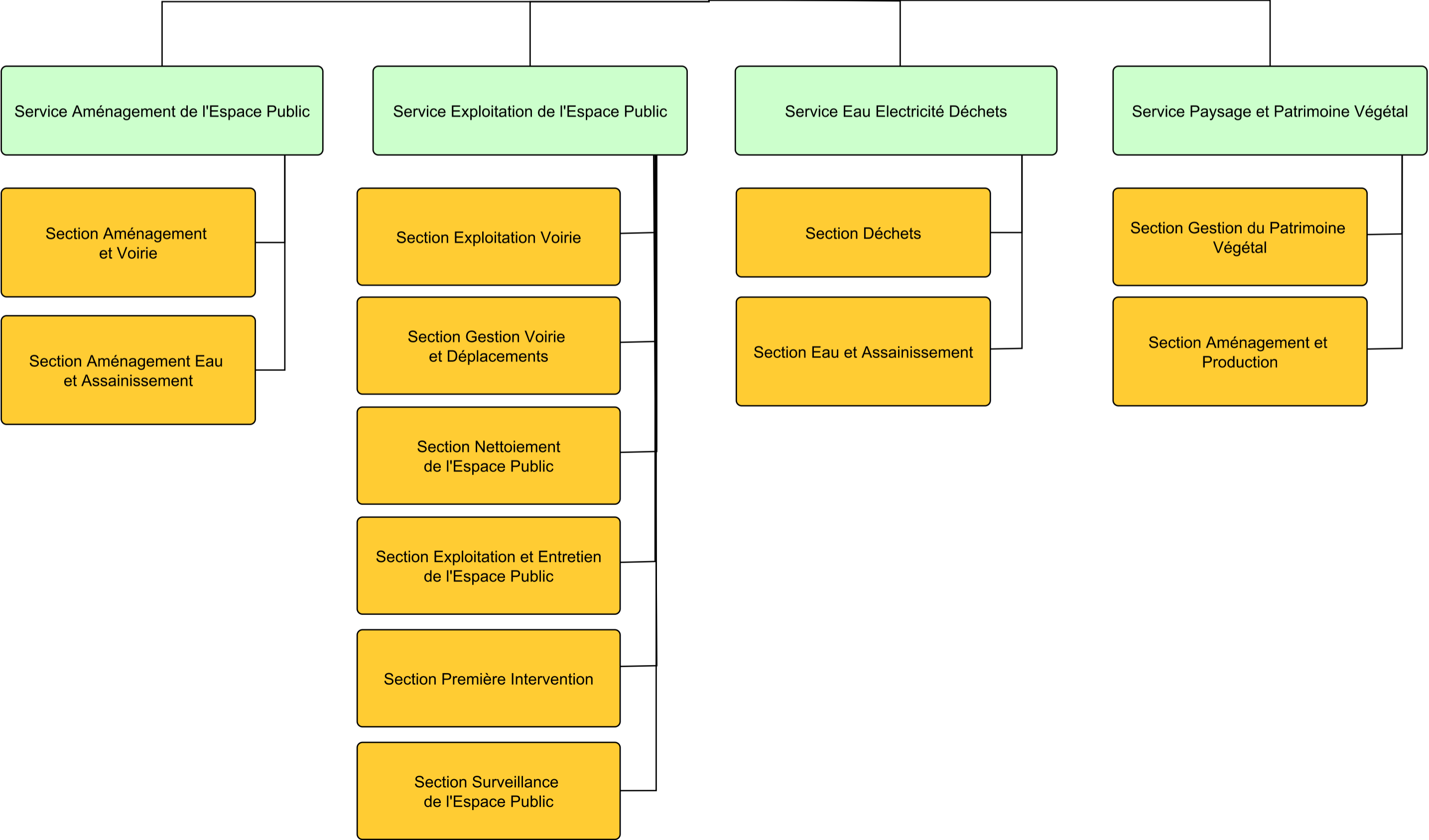
Ingénieur 2° grade (A).....	1
Rédacteur normal (B).....	1
Adjoint administratif (C).....	6
Total.....	8

Direction de l'Espace Public  
 1 DIRECTEUR  
 ingénieur 2° grade  
 TECHNIQUE

POLE ADMINISTRATIF ET BUDGETAIRE  
 1 RESPONSABLE DE PÔLE  
 rédacteur (B)  
 ADMINISTRATIVE

2 ASSISTANTS ADMINISTRATIFS  
 ET COMPTABLES  
 adjoint administratif normal (C)  
 ADMINISTRATIVE

4 SECRETAIRES  
 adjoint administratif normal (C)  
 ADMINISTRATIVE

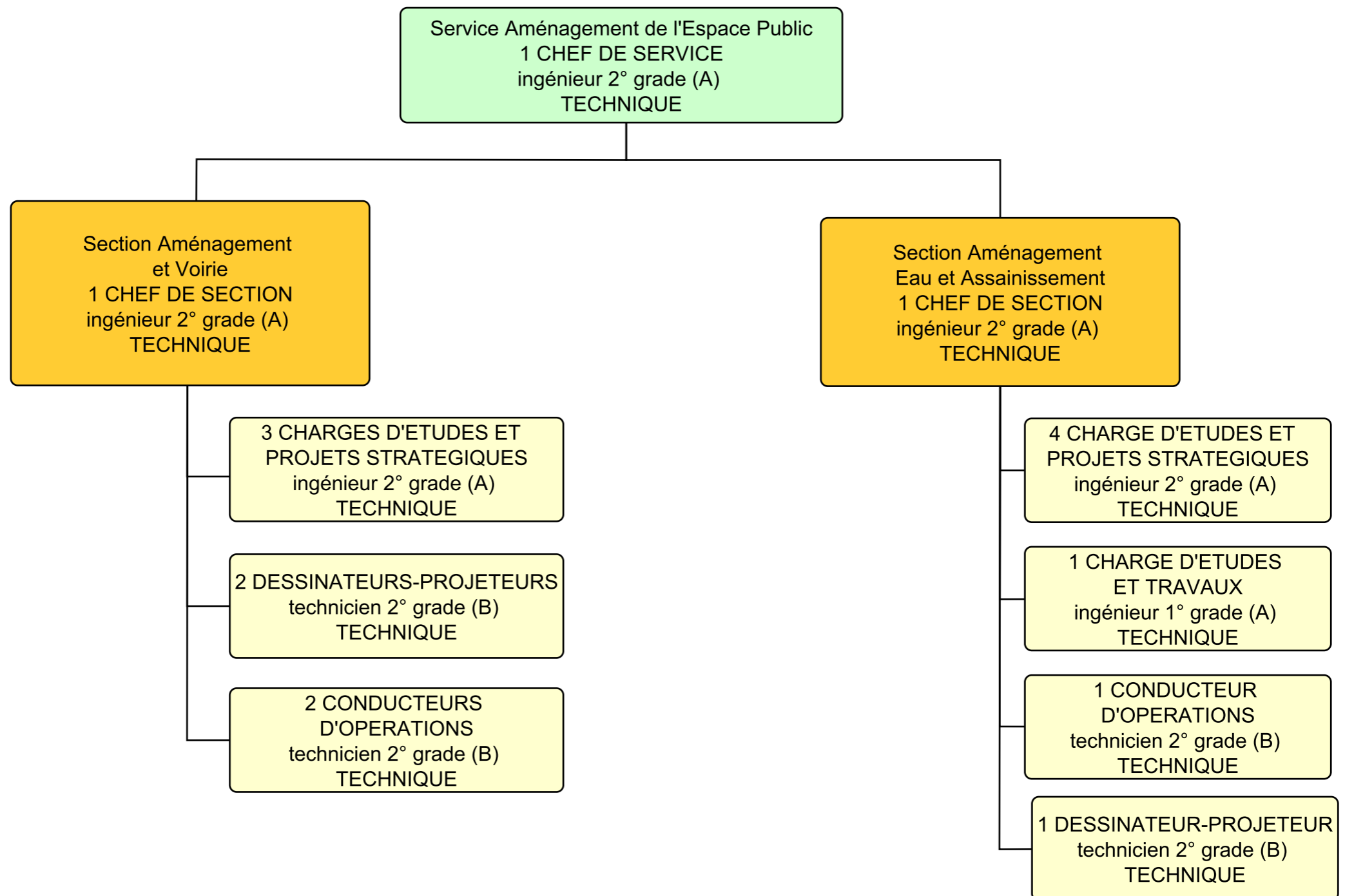






Ingénieur 2° grade (A).....	10
Ingénieur 1° grade (A).....	1
Technicien 2° grade (B).....	6
Total.....	17

SERVICE AMENAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC





Ingénieur 2° grade (A).....	5
Ingénieur 1° grade (A).....	6
Gradé (B).....	3
Technicien 2° grade (B).....	6
Technicien 1° grade (B).....	6
Rédacteur (B).....	1
Gardien (C).....	2
Grille 2 - échelon 1.....	14
Grille 1 - échelon 5.....	12
Grille 1 - échelon 1.....	13
Total.....	68

Service Exploitation de l'Espace Public  
 1 CHEF DE SERVICE  
 ingénieur 2° grade (A)  
 TECHNIQUE

1 CHARGE D'ETUDES  
 ET PROJETS STRATEGIQUES  
 ingénieur 2° grade (A)  
 TECHNIQUE

1 REFERENT  
 ingénieur 1° grade (A)  
 TECHNIQUE

Section Exploitation Voirie  
 1 CHEF DE SECTION  
 ingénieur 2° grade (A)  
 TECHNIQUE

Section Gestion Voirie  
 et Déplacements  
 1 CHEF DE SECTION  
 ingénieur 2° grade (A)  
 TECHNIQUE

Section Nettoyement  
 de l'Espace Public  
 1 CHEF DE SECTION  
 ingénieur 1° grade (A)  
 TECHNIQUE

Section Exploitation et Entretien  
 de l'Espace Public  
 1 CHEF DE SECTION  
 ingénieur 2° grade (A)  
 TECHNIQUE

Section Première Intervention  
 1 CHEF DE SECTION  
 ingénieur 1° grade (A)  
 TECHNIQUE

Section Surveillance  
 de l'Espace Public  
 1 CHEF DE SECTION  
 gradé (B)  
 SECURITE

2 CHARGES D'ETUDES  
 ET TRAVAUX  
 ingénieur 1° grade (A)  
 TECHNIQUE

1 COORDINATEUR  
 ESPACE PUBLIC  
 technicien 2° grade (B)  
 TECHNIQUE

3 COORDINATEURS  
 PATRIMOINE ELECTRICITE  
 technicien 2° grade (B)  
 TECHNIQUE

1 INSTRUCTEUR TECHNIQUE  
 DU DOMAINE PUBLIC  
 technicien 2° grade (B)  
 TECHNIQUE

1 GESTIONNAIRE  
 CIRCULATION  
 technicien 1° grade (B)  
 TECHNIQUE

1 CONTROLEUR  
 technicien 1° grade (B)  
 TECHNIQUE

1 INSTRUCTEUR  
 DU DOMAINE PUBLIC  
 rédacteur normal (B)  
 ADMINISTRATIVE

1 REFERENT  
 ingénieur 1° grade (A)  
 TECHNIQUE

2 CONTROLEURS  
 technicien 1° grade (B)  
 TECHNIQUE

Section Entretien  
 1 CHEF DE SECTION ADJOINT  
 technicien 2° grade (B)  
 TECHNIQUE

7 OUVRIERS QUALIFIES  
 Conducteurs  
 grille 2 - échelon 1  
 ACDP

8 OUVRIERS D'ENTRETIEN  
 Conducteurs  
 grille 1 - échelon 5  
 ACDP

Section Première Intervention  
 2 CHEFS DE SECTION ADJOINTS  
 technicien 1° grade (B)  
 TECHNIQUE

7 OUVRIERS QUALIFIES  
 grille 2 - échelon 1  
 ACDP

13 OUVRIERS D'ENTRETIEN  
 grille 1 - échelon 1  
 ACDP

Section Surveillance  
 de l'Espace Public  
 2 CHEFS DE SECTION ADJOINTS  
 gradé (B)  
 SECURITE

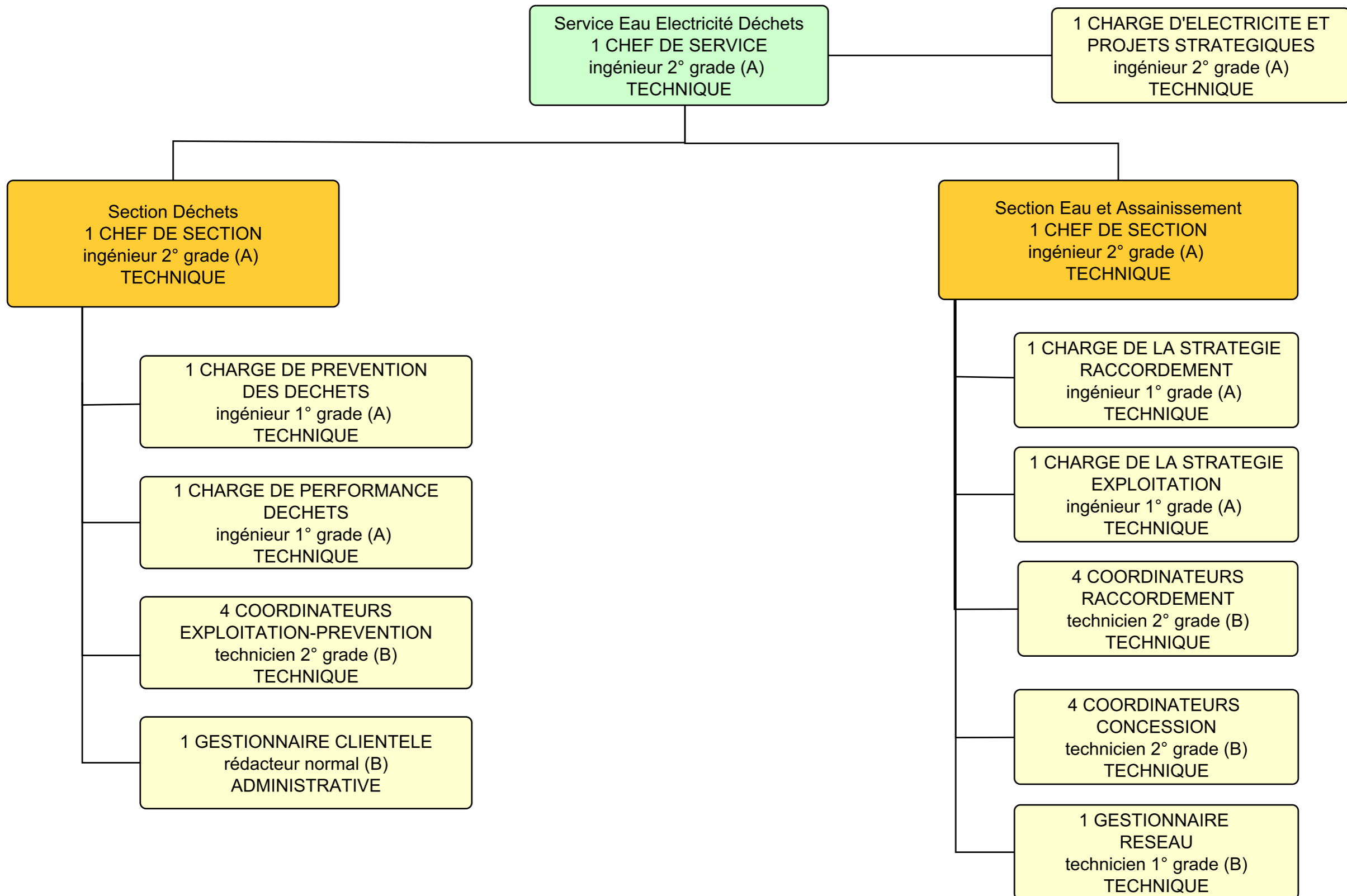
4 AGENTS DE SURVEILLANCE  
 DE LA VOIE PUBLIQUE  
 grille 1 - échelon 5  
 ACDP

2 AGENTS DE SURVEILLANCE DU  
 STATIONNEMENT RÉGLEMENTÉ  
 gardien (C)  
 SECURITE



SERVICE EAU ELECTRICITE DECHETS

Ingénieur 2° grade (A).....	4
Ingénieur 1° grade (A).....	4
Technicien 2° grade (B).....	12
Technicien 1° grade (B).....	1
Rédacteur normal (B).....	1
Total.....	22





SERVICE PAYSAGE ET PATRIMOINE VEGETAL

Ingénieur 2° grade (A)	3
Ingénieur 1° grade (A)	2
Technicien 2° grade (B)	3
Technicien 1° grade (B)	2
Grille 2-échelon 4	1
Grille 2-échelon 1	4
Grille 1-échelon 1	9.5
dont 3 mi temps	
<b>Total</b>	<b>24.5</b>
dont 3 mi temps	

